

Chers amis

Je tiens tout d'abord à remercier le contrôleur général Serge Barcellini d'avoir accepté de me donner quelques brefs instants la parole afin que je puisse exprimer les raisons pour lesquelles l'Académie des Sciences morales et politiques a accepté de parrainer pour deux ans le Souvenir français.

Le Souvenir français est gardien de mémoire. La mémoire est un concept fondamental pour notre Académie et, au-delà, pour toutes les Compagnies de ce type. L'acte, d'ailleurs, par lequel vous y êtes définitivement reçus n'est autre que l'évocation d'un mort : celui dont vous occupez dorénavant le fauteuil et dont seul le décès vous a permis de devenir immortel. La vie académique commence donc par un devoir de mémoire. C'est un travail singulier au cours duquel vous apprenez à connaître une personne dont souvent vous ne saviez rien — ou fort peu — et dont la personnalité et l'activité professionnelle étaient parfois bien éloignées de votre propre vie. Cette coutume est d'une grande sagesse car, faisant œuvre de mémoire, vous devez faire preuve d'empathie ou, plus précisément, d'amitié, la vertu cardinale du monde académique. Par ce travail, la mémoire, qui se charge de sentiments, devient souvenir.

Mais comment se souvenir de ceux que l'on n'a pas connus ?

Par des symboles et par des rites, perpétués de génération en génération. Car il n'existe pas de communautés sans liens qui l'unissent ; pas de communautés sans culte des morts. À Rome, les familles se retrouvaient autour du culte des pénates et des mânes. Au Moyen-Âge, les paroisses s'organisèrent autour des cimetières et les dynasties et lignages autour de nécropoles. Par quel culte des morts s'unit notre communauté civique ? Par celui — bien séculier — que vous faites vivre chaque jour sur l'ensemble du territoire national. Il ne me semble d'ailleurs pas anodin que votre association soit née dans la décennie qui vit l'installation définitive de la République dans notre pays. Née du culte aux soldats « morts pour la France » dont les tombes se trouvaient dans les provinces

annexées, elle fut légalement créée par François-Xavier Niessen en 1887 avec la mission explicite de maintenir certes la mémoire des morts, mais surtout le sentiment de l'unité nationale et des valeurs de la République.

La Révolution française, en 1792, avait ouvert une grande question qu'il fallut un siècle pour résoudre : comment représenter le Souverain quand celui-ci est une entité abstraite : le Peuple ? Par la fête fut une réponse, comme l'a naguère bien montrée Mona Ozouf. Mais la fête est éphémère... Par la guerre en fut une autre, à partir du moment où cette guerre était celle du Peuple en armes. La guerre aussi, me direz-vous est éphémère — fort heureusement ; mais il est plus difficile d'en ignorer les restes. Les grands cimetières militaires, nés après la Grande Guerre et que vous entretenez, sont les nécropoles de la République, comme Saint-Denis jadis fut celle des rois. Dispersés à travers le monde, réfractés sur l'ensemble du territoire français par les milliers de monuments aux morts, ces cimetières forment un réseau au cœur duquel rayonne un cœur : le tombeau du Soldat inconnu, duquel vous venez d'entendre parler au cours de l'évocation du discours de Francis Simon, le président du Souvenir Français de Rennes, en novembre 1916... Quelle plus formidable intuition que cette abstraction parfaite pour donner visage au Peuple ! Par leur esthétique uniforme de croix blanches régulièrement alignées, inspirée des cimetières américains de la Guerre de Sécession, les cimetières militaires visent déjà cette abstraction ; mais comment oublier que sous ces croix reposent les corps de personnes qui avaient une famille, des enfants, des amis... L'idée d'honorer un « sans-nom », un « soldat inconnu » — c'est-à-dire délié de toute attache définissable, à l'exception de celle qui l'unissait à la Nation —, cette idée fut simplement une idée de génie. Par sa radicalité, elle offre à la démocratie son symbole le plus fort.

La vocation du Souvenir français est donc fondamentalement une vocation civique et non simplement mémorielle. S'il en était autrement, ne pourrait-on pas penser que les guerres que nous commémorons, les morts auxquels nous rendons les honneurs sont destinés à s'éloigner et disparaître dans l'oubli. Ce serait oublier que ce sont autour d'eux que se déroulent les liturgies civiles dont notre

temps a plus que jamais besoin. Je ne peux que me réjouir de savoir qu'aujourd'hui a été signée une convention avec l'Association des Maires de France, deux des associations dont, sans doute, la vocation civique est la plus patente ; l'une l'exerçant sur l'axe horizontal de l'espace par le maillage du territoire, l'autre sur l'axe vertical de la profondeur du temps...

C'est cette dimension — plus encore que la dimension historique — qui a poussé l'Académie à vous donner son parrainage.

Avant de conclure, je souhaiterais citer les mots de l'un de mes prédécesseurs au poste de Secrétaire perpétuel de l'Académie : Pierre Messmer. Ces mots furent prononcés il y presque 20 ans, en novembre 1997, sous la Coupole du Palais de l'Institut. Ils concluaient le discours d'un homme qui concluait son mandat. Pierre Messmer y parle de l'Académie. Ses phrases toutefois pourraient s'appliquer à la France sans grandes modifications, en particulier prononcées par un tel homme d'État :

« Nous sommes redevables [aux académiciens qui nous ont précédés] ; de nos fauteuils d'abord, mais aussi de leur exemple et surtout de la sagesse qui fut la leur. Nous leur devons l'Académie, ses traditions et son histoire. Nous leur devons de nous avoir légué un lieu qui n'a jamais démenti sa vocation à être lieu de paroles, de rencontres et de réflexion. Nous leur devons d'être rattachés à un passé dans lequel, peu à peu et un à un, nous nous retirons nous-mêmes. Et nous leur devons enfin d'être par vocation immergés dans le présent et projetés vers l'avenir ».

C'est ce rôle de passeur de mémoire que le Souvenir français joue pour notre pays.

Je vous en remercie.